

CAMPS DE MUSICOTHÉRAPIE POUR AIDANTS ACCOMPAGNÉS DE LEUR AIDÉ

Résumé du projet :

Il s'agit de 4 camps répartis sur une année en tenant compte des 4 saisons. Il s'agit de séjours de 2 jours par saison, dans un camp musical spécialisé, avec une ressource expérimentée auprès d'une clientèle ayant des problèmes cognitifs. Ce projet a été réalisé grâce à une subvention obtenue dans le cadre du programme gouvernemental fédéral *Nouveaux Horizons* et de la collaboration de divers partenaires. Voici en résumé les étapes de conception et de réalisation que la coopérative SORE a dû suivre pour mener à bien ce projet.

- Définir les objectifs :
 - Procurer aux aidants une occasion de détente, de ressourcement et de repos sans se préoccuper de la personne aidée puisque celle-ci sera prise en charge, sur place, par des ressources spécialisées.
 - Créer chez la personne aidée de la stimulation et de l'apaisement par la musicothérapie.
 - Contribuer, grâce à la musique, à améliorer l'humeur, réduire l'anxiété et soulager les symptômes liés à la démence.
 - Outiller les aidants en leur donnant des moyens alternatifs d'intervention auprès de la personne aidée en situation de crise.

- Identifier les résultats attendus :
 - Effets positifs de la musicothérapie pour faire contrepoids aux effets négatifs de la maladie.
 - Développement d'outils d'intervention pour les aidants.
 - Prolongement du séjour de la personne aidée à son domicile.
 - Impact positif sur la santé de l'aidé et, par voie de conséquence, de l'aidant.
 - Sensibilisation du milieu à la problématique des aidants naturels.
 - Favorisation de la collaboration entre les organismes grâce à un projet commun.

- Recherche de financement :
 - Subventions gouvernementales.
 - Partenaires du milieu.
 - Frais du séjour payés par les participants.

- Organisation technique :
 - Trouver un lieu approprié, choisir des dates où les coûts sont moindres.
La Coop SORE a choisi le camp musical CAMMAC à Harrington, près de Lachute, dans le comté d'Argenteuil.
 - Identifier une personne ressource spécialisée en musicothérapie.
La Coop a engagé 2 contractuelles : Audrey Paquin, musicothérapeute tél (819) 327-5075 et Isabelle Vadeboncoeur qui était personne ressource au camp Cammac en piano et tamtam africain; maintenant à Montréal.

- Retenir un ou des moyens de transport, penser aux personnes en fauteuil roulant. Collaboration avec notre centre d'action bénévole *L'Entraide Bénévole* pour des coûts réduits de transport en autobus, le reste du transport fut assumé par du covoiturage.
 - Voir à l'installation d'équipements, instruments, accessoires pour jeux. Les instruments étaient fournis sur place.
 - Identifier les critères d'attribution des chambres selon les conditions physiques des aidés.
Le camp Cammac avait une nouvelle bâtisse adaptée avec ascenseur, plusieurs chambres avaient aussi les salles de bain adaptées attenantes à la chambre. Certaines chambres avaient aussi des portes communicantes, donc d'un côté la personne aidée et, de l'autre côté, la personne aidante. Les chambres adaptées furent attribuées aux personnes les plus handicapées.
 - Établir, de façon précise, les horaires de chaque journée et les consignes à suivre pour un bon fonctionnement.*
 - Prévoir, dans les horaires, des moments où les aidés et les aidants se retrouvent pour une activité commune.
 - Déterminer le travail des bénévoles et des autres partenaires actifs sur place.
 - Identifier les contraintes alimentaires (allergies, consistance des aliments, etc.)
 - Penser aux moyens à utiliser pour la publicité.
 - Établir des critères de sélection quant à la clientèle à privilégier.
- Collaborations à établir :
 - CSSS, Société Alzheimer, organismes du milieu, autres.
 - Ressources humaines nécessaires :
 - Animateur.
 - Bénévoles pour aider aux repas, à l'installation et aux activités.
 - Intervenant psychosocial et 1 ou 2 travailleurs sociaux pour les cas d'errance et autres situations problématiques. Prévoir la surveillance de nuit.
 - Exemple d'un horaire de 2 jours du premier camp :

Jour 1 :

11 heures :	arrivée au camp, attribution des chambres et installation
12 heures :	dîner à la salle à manger
14 heures :	aidants : notions théoriques sur les bienfaits de la musicothérapie aidés : initiation au xylophone
15 heures :	pause pour les 2 groupes
15.30 hres :	aidants : initiation au tamtam, défoulement et improvisation aidés : relaxation par la musicothérapie
16.30 hres :	les deux groupes ensemble. Les aidés font une démonstration de leur initiation au xylophone
17 heures :	pause
18 heures :	souper à la salle à manger
19.30hres :	début de la soirée Quizz (on devine des mélodies, on les chante, jeux, etc)

Jour 2 :	
8 heures :	petit déjeuner
10 heures :	activité extérieure (les sons dans la nature, marche, patin, raquette)
12 heures :	dîner
13.30 hres :	aidants : activité musicale aidés : activité musicale différente
14.30 hres :	rassemblement des deux groupes avec une activité par le groupe des aidés
15 heures :	préparatifs de départ
15.30 hres :	départ

* Exemple de consignes que SORE avait établies :

Bénévoles :

- Assigner un bénévole à chaque personne aidée.
- Réserver l'hygiène corporelle, au besoin, au personnel du CSSS.
- La travailleuse sociale assurera la surveillance de nuit de 21.30 à 7.30 hres.
- Accorder du répit à 1 bénévole à la fois.
- Garder à l'esprit que le support aux activités avec les aidés égale du répit pour les aidants.
- Assurer la surveillance des activités à l'extérieur et avertir avant la sortie.

Repas :

- Chacun s'occupe de son proche mais recours à un bénévole si nécessaire.
- Garder les couvercles sur les plats dans le réchaud, le temps de la soupe.
- Jus et breuvages compris avec les repas.
- Entre les repas, inscrire les breuvages sur la feuille à cet effet.
- Vins : 5\$ le verre.

Horaire des activités :

- 1 copie dans chaque chambre.
- 1 copie sur le babillard de la salle à manger.
- Pas de nourriture ni breuvage dans les salles de réunions excepté de l'eau.
- Salon : 15 minutes avant les activités de musicothérapie, Audrey accorde ses instruments.

Pour plus d'information sur l'élaboration d'un tel projet, communiquer avec la coopérative SORE au : 450-226-2466



CAMPS - RÉPIT
En Musicothérapie

Pour AIDANTS, AIDANTES et leurs AIDÉ(E)S

20 et 21 Mai 2008

Au Camp CAMMAC à Harrington

Transport à partir du CLSC de Morin Heights

Information et inscription : Claire Lefebvre (450) 226-2466

**Organisé par la Coop SORE en collaboration avec le CSSS, l'Entraide Bénévole, La Société Alzheimer
Avec la participation financière du Programme Nouveaux Horizons du Gouvernement Fédéral**



COOP SORE

Coopérative de Solidarité, de Répît et d'Entraide
Pour proches-aidant(e)s des Pays-d'en-Haut
Morin Heights, (Qc), Case Postale 2493
Tél : (450) 226-2466 Télécopieur : (450) 226-2211
Courriel : sore@cgocable.ca